Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250701-DL2306250123-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE MAYOTTE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Commission Permanente du lundi 23 juin 2025

Membres en exercice : 26
Présents : 20
Procuration(s) : 1
Absent(s) : 5
Nombres de votants : 21
Votes pour : 21
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0
Date de la convocation : vendredi 13 juin 2025

DELIBERATION N°DL_CP2025_0123

Relative à la demande de subventions des opérations du Conseil départemental concernant les travaux d'urgence et de réparation post cyclone Chido

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois juin, à 09h00, le Conseil Départemental de Mayotte s'est réuni en Commission Permanente, en application de l'article L. 3121-19 du code général des collectivités territoriales, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Ben Issa OUSSENI, Président du Conseil départemental de Mayotte.
Cette séance s'est tenue à l'hémicycle Younoussa BAMANA.

Conseillers départementaux présents :
Monsieur Ben Issa OUSSENI, Monsieur Soibahadine NDAKA, Madame Mariam SAID KALAME, Monsieur Ali OMAR, Madame Zouhourya MOUAYAD BEN, Madame Bibi CHANFI, Monsieur Daoud SAINDOU MALIDE, Monsieur Madi Moussa VELOU, Monsieur Soula SAID SOUFFOU, Madame Nadjima SAID, Monsieur Alain SARMENT, Madame Zamimou AHAMADI, Madame Maymounati MOUSSA AHAMADI, Monsieur El Anrif HASSANI, Monsieur Elyassir MANROUFOU, Madame Laini ABDALLAH BOINA, Monsieur Nadjayedine SIDI, Monsieur Abdoul KAMARDINE, Monsieur Saindou ATTOUMANI, Madame Soihirat EL HADAD

Conseillère départementale représentée :
Madame Hélène POLLOZEC donne pouvoir à Monsieur Soula SAID SOUFFOU

Conseillers départementaux absents :
Madame Rosette VITTA, Madame Echati ISSA, Madame Farianti MDALLAH, Monsieur Daniel ZAIDANI, Madame Zaounaki SAINDOU

Secrétaire de séance désignée :
Madame Nadjima SAID

Le Président constate que le quorum est atteint,

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu la loi n°2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer ;
Vu le règlement (CE) n° 2012/2002 du Conseil du 11 novembre 2002 instituant le Fonds de solidarité de l'Union européenne (FSUE) ;
Vu le règlement (UE) 2024/3236 du Parlement européen et du Conseil du 19 décembre 2024 modifiant les règlements (UE) 2021/1057 et (UE) 2021/1058 en ce qui concerne le soutien régional d'urgence à la reconstruction (RESTORE) ;
Vu le courrier en date du 14 mars 2025 de Monsieur le Préfet de Mayotte, délégué au gouvernement, relatif à l'enveloppe financière dédiée à la reconstruction des bâtiments et infrastructures publics des collectivités de Mayotte touchées par le cyclone Chido ;
Vu la délibération n°DL_AP2021_0197 du 1er juillet 2021 relative à l'élection de Monsieur Ben Issa OUSSENI en qualité de Président du Conseil départemental de Mayotte
Vu la délibération n° DL_AP2021_0203 du 1er juillet 2021 relative aux délégations d'attribution du Conseil départemental données à sa Commission Permanente

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250701-DL2306250123-DE

Vu la délibération n°DL_AP2025_0024 du 25 mars 2025 relative au budget primitif 2025 du Conseil départemental de Mayotte ;

Considérant l'ampleur des dommages causés par le passage du cyclone CHIDO le samedi 14 décembre 2024 notamment sur les infrastructures et les équipements publics du territoire de Mayotte, reconnue par décret déclarant l'état de calamité naturelle exceptionnelle à Mayotte, puis par arrêté de l'état de catastrophe naturelle ;

Considérant l'urgence de procéder aux travaux de réparation et de reconstruction afin de garantir la continuité des services publics, la sécurité des usagers et la résilience du territoire ;

Considérant le rapport n°2025-02628 de Monsieur le Président du Conseil départemental de Mayotte ;

Considérant l'avis de la commission des Finances et Affaires Européenne du 19 juin 2025 ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et de la représentée,

Le Conseil Départemental,

DECIDE

Article 1 : d'approuver le programme-cadre des opérations d'urgence et de réparation post cyclone Chido tel que présenté dans le tableau en annexe ;

Article 2 : de solliciter les concours financiers de l'Etat et de l'Union Européenne pour la réalisation des opérations visées à l'article 1er, en l'occurrence les dispositifs de financement ci-dessous auprès de :

- l'Etat (fonds d'amorçage, contribuant à la réparation, la remise en état et la reconstruction des bâtiments et infrastructures publics endommagés par le cyclone)
- l'Union européenne (Fonds de Solidarité de l'Union Européenne – FSUE ; RESTORE_FEDER, FSE+, FEADER dans le cadre du programme 2021-2027) ;

Article 3 : d'autoriser le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des actes, conventions, avenants et demandes de subventions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et le financement de ces opérations ;

Article 4 : d'approuver les plans de financement individuels de chaque opération inscrite en annexe, les inscriptions budgétaires nécessaires, et le lancement des procédures de marchés publics correspondantes dans la limite des crédits inscrits au budget ;

Article 5 : d'autoriser le Président du Conseil départemental ou son représentant à présenter toutes les opérations à contractualiser et à les valoriser aux instances concernées, notamment le comité de programmation ;

Article 6 : d'autoriser la demande des avances des subventions requises ;

Article 7 : en application des dispositions de l'article R.421-1 et suivant du code de justice administrative, cet acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Mamoudzou dans les deux mois qui suivent sa publication ou affichage ou transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Pour extrait certifié conforme
Le Président du Conseil départemental

Ben Issa OUSSENI

DÉPARTEMENT
DE MAYOTTE
Direction générale des services
Direction de la qualité de gestion

Référence : **courrier en date du 14 mars 2025 de Monsieur le Préfet de Mayotte délégué du Gouvernementportant sur l'enveloppe financière pour la reconstruction des bâtiments et infrastructures publics des collectivités de Mayotte touchées par le cyclone Chido*
**tableau du 26 février 2025 récapitulant les dégats et les besoins post Chido du Conseil départemental de Mayotte*

Projets de réparation et de remise en état sur des biens immobilers et mobiliers touchés par le cyclone Chido

Conseil départemental de Mayotte

Mis à jour le : 20/06/2025

Domaine d'intervention	Opération	Échéance de réalisation	Coût estimé	Conseil départemental de Mayotte (fonds propres et prêts)	Subvention Etat (fonds d'amorçage) nette assurance	CP 2025_fonds amorçage Etat	Subvention Europe RESTORE (FEDER)	Subvention Europe RESTORE (FEADER)	Subvention Europe Fonds de solidarité (FSUE)	FCTVA	Assurance*	Etat d'avancement
Equipement des services (capacité de travail, moyens matériels et informatiques)	Opérations bureaux" hors site"	Court terme 0-3 ans	14 000 000 €	3 000 560 €	3 504 440 €	2 453 108 €	- €		3 400 000 €	2 296 000 €	1 799 000 €	Deux marchés notifiés
Equipement des services (capacité de travail, moyens matériels et informatiques)	Remise en état des équipements informatiques, numériques, réseaux et câblage informatique, éléctrique	Court terme 0-3 ans	700 000 €	95 250 €	400 000 €	300 000 €				114 800 €	89 950 €	Marché attribué " travaux d'urgence impérieuse de réhabilitation des réseaux électriques et informatiques " Réception partielle de matériels informatiques; notification du marché de cablage
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment PMI de Bandrélé	Court terme 0-3 ans	500 402 €	- €	103 813 €	103 813 €	250 201 €			82 066 €	64 322 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de réparation
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment PMI de Combani	Court terme 0-3 ans	159 603 €	1 197 €	0 €	- €	111 722 €			26 175 €	20 509 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de réparation
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment PMI de Poroani	Court terme 0-3 ans	1 699 811 €	12 749 €	- 0 €	- €	1 189 867 €			278 769 €	218 426 €	DCE
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment PMI de Kani Kéli	Court terme 0-3 ans	117 602 €	6 762 €	0 €	- €	76 442 €			19 287 €	15 112 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de réparation
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment PMI de Dzoumogné	Court terme 0-3 ans	700 000 €	- €	54 222 €	54 222 €	441 000 €			114 800 €	89 978 €	DCE en cours
Aménagement et foncier	Réparation du CMS d'Iloni	Court terme 0-3 ans	752 715 €	5 645 €	0 €	- €	526 901 €			123 445 €	96 724 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de réparation
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment bureau du Cadi à Acoua	Court terme 0-3 ans	400 000 €	283 000 €		- €	- €			65 600 €	51 400 €	Marché MOE attribué pour des travaux de réparation DCE
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment Comité de tourisme de Mayotte	Court terme 0-3 ans	500 000 €	68 235 €	285 515 €	85 655 €	- €			82 000 €	64 250 €	Marché en cours DCE en mail 2025
Aménagement et foncier	Réparation du marché couvert de Mamoudzou	Court terme 0-3 ans	1 000 000 €	400 040 €	307 460 €	153 730 €	- €			164 000 €	128 500 €	DCE en mai 2025
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment cinéma Alpajoe	Court terme 0-3 ans	641 748 €	31 398 €	422 639 €	120 000 €	- €			105 247 €	82 465 €	DCE
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment des archives départementales	Court terme 0-3 ans	226 205 €	- €	160 031 €	160 031 €	- €			37 098 €	29 076 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de rép
Aménagement et foncier	Réparation de la bibliothèque départementale à Cavani Mamoudzou	Court terme 0-3 ans	226 805 €	160 464 €	0 €	- €	- €			37 196 €	29 144 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de rép
Aménagement et foncier	Remise en état du bâtiment Direction de l'enseignement supérieur à Mamoudzou	Court terme 0-3 ans	1 640 063 €	450 066 €	710 279 €	213 084 €	- €			268 970 €	210 748 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de rép
Aménagement et foncier	Remise en état du bâtiment et du site de la Direction de la transition écologique et énergétique	Court terme 0-3 ans	2 187 500 €		- €	- €		1 547 656 €		358 750 €	281 094 €	
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment de la Direction des Moyens	Court terme 0-3 ans	1 405 395 €	550 056 €	444 261 €	133 278 €	- €			230 485 €	180 593 €	

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250701-DL230625012 3-DE

Domaine d'intervention	Opération	Échéance de réalisation	Coût estimé	Conseil départemental de Mayotte (fonds propres et prêts)	Subvention Etat (fonds d'amorçage) nette assurance	CP 2025_fonds amorçage Etat	Subvention Europe RESTORE (FEDER)	Subvention Europe RESTORE (FEADER)	Subvention Europe Fonds de solidarité (FSUE)	FCTVA	Assurance*	Etat d'avancement
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment ex APPROSASOMMA	Court terme 0-3 ans	364 538 €	2 734 €	0 €	- €	255 176 €			59 784 €	46 843 €	Marchés attribués
Aménagement et foncier	Réparation du bâtiment pôle d'excellence rural de Coconi	Court terme 0-3 ans	104 401 €	73 864 €		- €	- €			17 122 €	13 416 €	Marché MOE attribué pour des travaux urgents de réparation
Aménagement et foncier	Réparation de la Résidence des Gouverneurs, protégé MH	Court terme 0-3 ans	700 000 €	- €	495 222 €	371 417 €	- €			114 800 €	89 978 €	Lancement du marché de maîtrise d'œuvre
Aménagement et foncier	Réparation de la Caserne de Dzaoudzi	Court terme 0-3 ans	320 000 €	- €	226 387 €	169 790 €	- €			52 480 €	41 133 €	Marché de travaux attribué
Aménagement et foncier	Remise en état de la gare maritime quai Issoufali à Dzaoudzi	Court terme 0-3 ans	3 928 401 €	29 463 €	0 €		2 749 881 €			644 258 €	504 800 €	Marché MOE « Travaux d'urgence impérieuse de stabilisatiion parking quai ISSOUFALI » attribué pour des travaux urgents de réparation
Aménagement et foncier	Remise en état de la gare maritime quai 5/5	Court terme 0-3 ans	6 000 000 €	44 640 €	200 360 €	150 270 €	4 000 000 €			984 000 €	771 000 €	Marché MOE attribué pour des travaux de réparation
Aménagement et foncier	Réparation du hall d'entrée quai Colas	Court terme 0-3 ans	214 454 €	1 608 €			150 118 €			35 171 €	27 557 €	
Mobilité et résilience territoriale	Réparation du quai Colas	Court terme 0-3 ans	480 000 €	3 600 €	- €		336 000 €			78 720 €	61 680 €	DCE fin mai
Mobilité et résilience territoriale	Réparation de 2 barges à Maurice et à Mombassa	Court terme 0-3 ans	3 000 000 €	22 500 €					2 100 000 €	492 000 €	385 500 €	Marché attribué, travaux en cours
Sport jeunesse et culture	Réparation du gymnase de Cavani	Court terme 0-3 ans	571 323 €	- €	61 417 €	46 063 €	- €		342 794 €	93 697 €	73 415 €	
Sport jeunesse et culture	Réparation du gymnase de Labattoir	Court terme 0-3 ans	1 350 028 €	- €	305 145 €	228 859 €	- €		650 000 €	221 405 €	173 479 €	
Sport jeunesse et culture	Réparation du gymnase de Pamandzi	Court terme 0-3 ans	313 950 €	- €	33 750 €	25 312 €	- €		188 370 €	51 488 €	40 343 €	
Sport jeunesse et culture	Réparation du stade de Cavani	Court terme 0-3 ans	2 579 166 €	250 000 €	424 760 €	127 428 €	- €	500 000 €	650 000 €	422 983 €	331 423 €	
Sport jeunesse et culture	Réparation du stade de Pamandzi	Court terme 0-3 ans	1 450 000 €	- €	375 875 €	281 906 €	- €		650 000 €	237 800 €	186 325 €	
Sport jeunesse et culture	Réparation du stade de Chiconi	Court terme 0-3 ans	2 856 060 €	350 000 €	1 020 662 €	765 497 €	- €		650 000 €	468 394 €	367 004 €	
Aménagement et foncier	Réparation Buse hydraulique RD 1 PR 7+020	Court terme 0-3 ans	193 963 €	137 229 €			- €			31 810 €	24 924 €	
Aménagement et foncier	Réparation Buse hydraulique RD 5 PR 9+000	Court terme 0-3 ans	109 533 €	77 494 €			- €			17 963 €	14 075 €	
Aménagement et foncier	Réparation Buse hydraulique RD 6 PR 7+800	Court terme 0-3 ans	67 091 €	47 467 €			- €			11 003 €	8 621 €	
Aménagement et foncier	Réparation Chaussée RD 11 PR 1+500 Choungui	Court terme 0-3 ans	1 282 397 €	- €	907 245 €	680 434 €	- €			210 313 €	164 839 €	Marché de travaux attribué
Aménagement et foncier	Réparation Route d'accès au lycée de Sada	Court terme 0-3 ans	1 129 765 €	- €	799 263 €	599 448 €	- €			185 281 €	145 220 €	
Aménagement et foncier	Réparation Purge Talus RD 1 PR 27+800	Court terme 0-3 ans	284 887 €	- €	201 546 €	151 160 €	- €			46 721 €	36 619 €	Marché de travaux attribué
Aménagement et foncier	Réparation Voirie Talus RD 5 PR 3+000 au PR 7+000	Court terme 0-3 ans	4 469 565 €	1 162 218 €	1 999 999 €	1 500 000 €	- €			733 009 €	574 339 €	
Aménagement et foncier	Réparation Voirie Talus RD 3 PR 1+000 au PR 4+500	Court terme 0-3 ans	7 818 069 €	3 531 284 €	1 999 999 €	1 500 000 €	- €			1 282 163 €	1 004 622 €	
Aménagement et foncier	Réparation affaissement d'accotements RD 2 PR 3+800	Court terme 0-3 ans	11 386 €	8 056 €			- €			1 867 €	1 463 €	
Mobilité et résilience territoriale	Remise en état du lac Karihani	Court terme 0-3 ans	1 404 000 €	- €	148 991 €			844 339 €		230 256 €	180 414 €	
Mobilité et résilience territoriale	Remise en état du site Ambato à Mtsangamouji	Court terme 0-3 ans	1 872 000 €	- €	198 655 €			1 125 785 €		307 008 €	240 552 €	
Mobilité et résilience territoriale	Remise en état du Parc Mahabou	Court terme 0-3 ans	1 500 000 €	- €	159 179 €			902 072 €		246 000 €	192 750 €	
Mobilité et résilience territoriale	Réparation du site et des locaux du Jardin botanique de Coconi	Court terme 0-3 ans	2 157 000 €	- €	228 899 €			1 297 179 €		353 748 €	277 175 €	

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250701-DL230625012 3-DE

Domaine d'intervention	Opération	Échéance de réalisation	Coût estimé	Conseil départemental de Mayotte (fonds propres et prêts)	Subvention Etat (fonds d'amorçage) nette assurance	CP 2025_fonds amorçage Etat	Subvention Europe RESTORE (FEDER)	Subvention Europe RESTORE (FEADER)	Subvention Europe Fonds de solidarité (FSUE)	FCTVA	Assurance*	Etat d'avancement
Mobilité et résilience territoriale	Réparation des locaux de Moya pour l'accueil de la brigade de surveillance des tortues	Court terme 0-3 ans	2 300 000 €	- €	244 074 €			1 383 176 €		377 200 €	295 550 €	
Mobilité et résilience territoriale	Réparation des pontons de plaisance de Mamoudzou et Dzaoudzi	Court terme 0-3 ans	17 900 000 €	8 950 €			11 855 300 €		800 000 €	2 935 600 €	2 300 150 €	
Mobilité et résilience territoriale	Nettoyage et installation de pontons provisoires aux ports de plaisance Mamoudzou et Dzaoudzi	Court terme 0-3 ans	1 000 000 €	1 500 €			706 000 €			164 000 €	128 500 €	
Aménagement et foncier	Opérations de nettoyage et déblayage des sites	Court terme 0-3 ans	2 004 599 €	72 166 €	1 603 679 €	1 603 679 €				328 754 €		
	Total CD976		**96 594 423 €**	**10 890 195 €**	**18 027 767 €**	**11 978 181 €**	**22 648 608 €**	**7 600 207 €**	**9 431 164 €**	**15 841 485 €**	**12 154 997 €**	

Envoyé en préfecture le 01/07/2025
Reçu en préfecture le 01/07/2025
Publié le
ID : 976-229850003-20250701-DL230625012 3-DE